

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC EN VIGUEUR

A COMPTER DU 15/11/2021

Pour les biens d'une valeur de	0 €	à	50.000 €	10 %
Pour les biens d'une valeur de	50 001€	à	100.000 €	7 %
Pour les biens d'une valeur de	100.001 €	à	200.000 €	6 %
Pour les biens d'une valeur de	200.001 €	à	500.000 €	5 %
Pour les biens d'une valeur supérieure à			500.001 €	4 %
Pour les terrains				10 %
Pour les fonds de commerces				10 % HT

Les honoraires d'agence sont à la charge du mandant,

Le barème est applicable pour tout mandat de vente et tout mandat de recherche,

Dans le cadre d'une succession, les honoraires susmentionnés seront à la charge de l'acquéreur,

Dans le cadre d'une vente en viager mutualisé, les honoraires d'un montant de 7,2% TTC de la valeur libre expertisée du bien, seront à la charge de l'acquéreur".

« Dans le cadre de la signature d'un mandat dit SUCCESS avec validation de la clause confiance :

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 10% des honoraires affichés sur le présent barème.

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 20% des honoraires affichés sur le présent barème.

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 90 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 30% des honoraires affichés sur le présent barème.

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit SUCCESS avec validation de la clause fidélité : Une remise de 25% des honoraires affichés sur le présent barème sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais d'une Agence du Réseau Keller Williams pour le compte d'un même client.

Dans le cadre de la signature d'un mandat dit SUCCESS avec validation de la clause Win/Win: Les honoraires affichés sur le présent barème seront divisés par moitié, en cas de vente à un Acquéreur présenté par le Mandant, dans les conditions prévues par ledit Mandat SUCCESS ».

KELLER WILLIAMS EXPAND
Arteparc- 965 Avenue de Roumanille-06410 BIOT
+33 (0) 4 93 74 10 32

SARL TEAM EXPAND - Antibes au capital de 10 000 €
RCS Antibes 822 735 908 N°TVA FR 56 822 735 908 – Code NAF 6831Z
CPI 92012016000014696 délivrée par la CCI Nice Côte d'Azur –
Garantie Financière GALLIAN – Transaction 120.000 €
- Police numéro C 11933011

www.expandkwimmo.fr / www.kwfrance.com